



59-SS

N° 1

SECTEUR SAUVEGARDÉ DE LILLE



COMMUNE(S)

Lille.

CANTON(S)

Lille.

ARRONDISSEMENT(S)

Lille.

DÉLIMITATION DU SITE

Au Nord : la Place St André ; A l'Est : la rue St André, la place des Archives, la rue de l'Entrepôt, l'avenue du Peuple Belge, la rue des Tours, la rue des Arts ; Au Sud : le Boulevard Carnot, la place du Général de Gaulle, la rue J. Roisin, la rue de Pas, la rue des Poissonceaux ; à l'Ouest : la rue des Bouchers, la rue de la Barre, la rue Ste Catherine, la façade de l'Esplanade.



Place Rihour : maisons d'Anselme Carpentier. (Rang réalisé vers 1687).



Place du Général de Gaulle, n° 44 : l'ornementation des baies varie à chaque étage (milieu du XVII^e siècle).



Parvis de la Treille : façades arrière des n°s 23-25, rue des Chats Bossus.

(Photos DRAE et S.D.A.)

CONTEXTE LÉGISLATIF

NATURE JURIDIQUE ET DATE DE LA PROTECTION :

Secteur sauvegardé. Plan de sauvegarde et de mise en valeur approuvé par décret du 4 août 1980.

AUTRES MESURES DE PROTECTION :

Nombreux Monuments Historiques inclus dans le périmètre du Secteur Sauvegardé. Site inscrit de la rue Royale, Site "Comtesse", Grand-Place (voir fiche 59-SI n° 9)

DOCUMENTS D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT :

Plan de Sauvegarde et de mise en valeur. Code de l'urbanisme L. 313-1 à L. 313-15 et articles R. 313-1 à R. 313-23.

PROPRIÉTÉ : Privée et publique.

COMPOSANTES DU SITE

SURFACE : 56 hectares.

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE :

Architectural, historique et urbain.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

Lille, centre ancien.

DESCRIPTION DU SITE

Le Secteur Sauvegardé de Lille, mis à l'étude en 1967 a été approuvé en 1980 ; il englobe deux éléments du site urbain inscrit en 1969 (voir fiche 59-SI n° 9). Le périmètre du secteur sauvegardé comprend deux parties différenciées dans leur structure urbaine :

— au Sud et à l'Est (entre l'église Ste Catherine, la Grand'-Place, la Place Louise de Bettignies et la Place du Concert) le noyau de l'ancienne ville médiévale.

— au Nord, de part et d'autre de l'axe de la Rue Royale, le nouveau quartier créé à la fin du XVII^e après l'annexion de Lille à la France et la construction de la Citadelle.



Rue Grande Chaussée

Le Sud du Secteur Sauvegardé recouvre une partie importante de la cité médiévale (enceinte du XV^e s.) qui se prolongeait au Sud (axe de la rue de Paris - St Maurice - St Sauveur) et à l'Ouest (Quai du Wault, Palais Rihour) ; s'il ne reste pratiquement rien des constructions antérieures au XVII^e s., par contre la structure urbaine conserve en grande partie le plan médiéval : la trame viaire et la forme des îlots, créées entre le XII^e et le XV^e s., ayant peu évolué. Au XVII^e s., pour lutter contre les incendies, le magistrat impose l'emploi de pierre ou de brique dans la construction des maisons. Progressivement, entre la fin du XVII^e s. et le début du XIX^e s., les maisons à pans de bois disparaissent du paysage urbain lillois. Elles sont remplacées par des maisons reconstruites en maçonnerie. Le plus souvent, l'ancien parcellaire médiéval qui est conservé impose des constructions en profondeur avec façade étroite en front-à-rue. Un second facteur allait être déterminant : la nature du sous-sol formé d'alluvions tourbeuses et de terrains meubles conquis sur d'anciens marécages, rendait malaisée la construction d'édifices aux maçonneries lourdes, sans procéder à des travaux de fondation importants et coûteux. Ainsi le Palais Rihour était fondé sur pieux de chêne.



Îlot Comtesse : immeubles du XVII^e s., rez-de-chaussée avec châssis et poteaux de bois. Maçonneries en brique et pierre, avec arcs de décharge.

L'architecture lilloise du XVII^e s. se différencie de celle des autres villes des Pays-Bas (Anvers, Bruges, Gand ou Arras) par l'absence de façades élancées, couronnées de lucarnes et de pignons flamands. Ces éléments trop pesants pour les murs inférieurs ont été peu employés. Lorsqu'ils existaient, ils ont été abattus au XVIII^e s. et remplacés par des corniches en pavillon.

Les matériaux couramment utilisés sont la brique, la pierre blanche et le grès. La brique est fabriquée autour de Lille ou importée de la région d'Armentières. La craie est extraite des carrières souterraines de Lezennes. Peu résistant aux agents atmosphériques, ce matériau tendre offrait l'avantage de se sculpter aisément ; les "tailleurs d'images" du XVII^e s. utilisèrent abondamment cette pierre blanche pour l'ornementation des façades.



Photo DRAE

Grand'Place : la bourse de Julien Destrée, construite en 1652 et 1653.

L'architecture lilloise offre une typologie riche et complexe dont on peut extraire quelques exemples :

— Au début du XVII^e s., on peut noter la survivance de l'ancien système constructif médiéval, à travers des constructions à châssis et poteaux de bois avec remplissage maçonné et arcs de décharge en brique.

— A partir du milieu du XVII^e s., l'influence esthétique de la Renaissance flamande et de l'art bruxello-anversois se fera sentir. La construction de la Bourse par Julien Destrée, entre 1652 et 1653 traduit ce goût pour les ordonnances décoratives et l'ornementation baroque. Cette nouvelle façon d'ordonner et de décorer les façades va être encouragée par le Magistrat, voire imposée dans des règlements. Cette influence se fait sentir dans l'architecture lilloise jusque vers la fin du XVII^e siècle.

Au Nord du secteur sauvegardé le nouveau quartier créé après le rattachement à la France de 1667 présente un urbanisme classique. Le tracé rectiligne des rues, la disposition plus aérée des îlots contrastent ici avec la trame urbaine des quartiers du noyau médiéval. Le plan comprend un axe central (la rue Royale) recoupé par cinq rues transversales (rue du Magasin, rue Princesse, rue Voltaire et prolonge-



Hôtel particulier, 83, rue Royale : façade sur jardin

ment rue Colpin, rue Négrier). Un second axe est formé à l'Est par la rue St André qui rejoint la place du même nom à l'extrémité Nord de la rue Royale. L'urbanisation est limitée à l'Ouest par la Façade de l'Esplanade. Le contact avec l'ancienne enceinte médiévale est matérialisé au Sud par la rue Danel et la rue d'Angleterre.

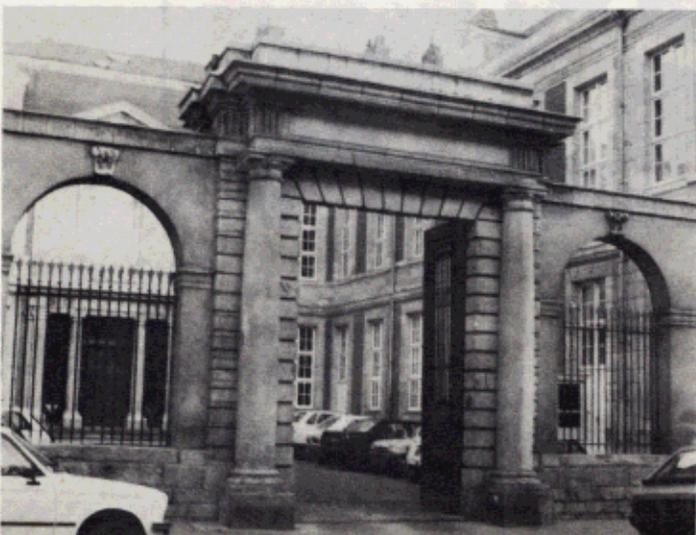
Les maisons construites en alignement à la fin du XVII^e et au XVIII^e s. sont bâties selon les modèles fixés par les ingénieurs royaux.

Constituées d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage, les façades présentent des bandeaux et encadrements de pierre avec panneaux de brique.

Au XVIII^e s. le quartier de la rue Royale est marqué par l'implantation de nombreux hôtels particuliers, construits entre cour et jardin, avec un portail monumental en front-à-rue.

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, opposable aux tiers, tient lieu de Plan d'Occupation des Sols. Un zonage divise le secteur en cinq zones (URA : îlots en bordure de l'Esplanade, US a : axe de la rue Royale, US b1 : partie Sud - noyau médiéval, US b2 : quartier Ste Catherine, îlots entre les rues J.J. Rousseau et d'Angleterre et îlots à l'Ouest de la Place du Concert, US c : secteur Nord-Est, Palais de Justice - Place des Archives, rue St André).

Les documents graphiques du Plan de Sauvegarde répertorient les immeubles en quatre catégories : les immeubles et parties d'immeubles protégés au titre des Monuments Historiques, les immeubles "à conserver et à restaurer", les immeubles dont la démolition est prévue à fin de salubrité ou de mise en valeur, les immeubles non protégés pouvant être remplacés ou améliorés. Certaines dispositions d'urbanisme sont prévues : emplacement réservé, alignement, création de voie, marge de recul etc...



Rue Royale : ancien hôtel de l'Intendance, portail d'entrée.

Des protections particulières sont prises pour les plantations des parcs et jardins. Enfin, des prescriptions architecturales particulières sont données pour certains immeubles (ex. : écretement, reconstitution...)



Angle de la rue Lepelletier, et de la rue Grande Chaussée.

ÉTAT ACTUEL

DU SITE :

Nombreuses opérations de réhabilitation et de restauration entreprises depuis une dizaine d'années. Il subsiste encore des immeubles ou des îlots fortement dégradés.

DE SON ENVIRONNEMENT :

Urbain avec quartiers centraux du Sud-Ouest au Sud-Est (Nouveau Siècle, Place Rihour, rues piétonnes, Gare). Urbanisation limitée au Nord-Ouest par la Façade de l'Esplanade.



25, place L. de Bettignies : détail d'une façade remontée située anciennement n° 170 rue de Paris. Composition décorative de "Style lillois" réalisée vers 1640. Succession de cartouches sculptés aux linteaux des baies et au sommet des trumeaux. Cornes d'abondance suspendues. Encadrement à crossettes et volutes.

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES

ÉLÉMENTS PARTICULIERS :

Gestion du Plan de Sauvegarde : Agence des Bâtiments de France (Service départemental de l'Architecture), 44 rue de Tournai - Mairie de Quartier : 17, place L. de Bettignies - Maison de Quartier : 11, rue d'Angleterre - Association Renaissance du Lille Ancien : 20-22, rue de la Monnaie - SORELI (Société d'économie mixte) : 64, av. Kennedy.

TENDANCE ÉVOLUTIVE TOUCHANT :

- le site : poursuite du mouvement de restauration - Aménagement d'îlots.
- son environnement : Aménagement urbain (en particulier "Z.A.C. des gares").

Photo J. AKCHOTE

Photo D.R.A.E.

Photo D.R.A.E.

Photo D.R.A.E.

